



NOTE DE PRESENTATION DU PROJET EXTENSION REHABILITATION DES SURFACES IRRIGUEES PAR LES EAUX USEES TRAITEES (EUT) DANS LE DOMAINE DU GDA SIDI AMOR DANS LE CADRE DU PROJET MENAWARA

Introduction

-Conformément à la convention signée entre l'ONAS et le GDA en date du 19/6/2019 et indiquant qu'un don de 50 000 Euros de la part de l'UE dans le cadre du Projet ENI-CBC-Menawara, a été programmé au bénéfice de la station pilote de traitement complémentaire sise au GDA Sidi Amor ;

- Et à l'occasion de la rencontre des responsables du Projet Menawara, en date du , et dont ci-joint rapport, une actualisation a été réalisée à propos :de cet appui :

- Confirmant d'une part le bon déroulement en cours de l'option de mise en place d'un bassin de décantation ; et

- Retenant, d'autre part, **l'option d'augmentation des surfaces irriguées par les EUT dans le domaine du GDA de 1.5 à 4 ha. Ceci dans le cadre d'un projet de renforcement du potentiel pédagogique du site et dans le souci de pérennisation de ses infrastructures et équipements** (souci régulièrement abordé par le GDA et ses partenaires, au point d'en faire une des priorités du site)

Le GDA a été chargé de lister les besoins liés à cette extension et de transmettre des informations techniques en rapport. C'est l'objet du présent document qui abordera ces aspects, conformément au plan suivant

1-Objectifs

2-Implantation et Cadre foncier

3- Aspects cartographiques

4-Plantations et plan cultural

5-Système d'irrigation (Pompage et Réseau)

6- Etude technico-commerciale



1-Objectifs

Il importe de rappeler que les objectifs de la présente opération d'extension rejoignent :

- le souci du GDA et de l'ONAS de **pérenniser le fonctionnement** de la station Pilote ;
- l'objectif du Projet Menawara, tel que contenu dans la convention d collaboration, **d'optimiser le rendement** de la station pilote et **d'en rationaliser le fonctionnement** ;
- l'objectif du GDA d'intégrer l'appui du Projet Menawara dans le contexte de **renforcement de capacités pédagogiques** du Site Pilote et de **sa formalisation comme « Living Farm » dédiée à la sensibilisation et la promotion de la Reuse. C'est ainsi que le GDA a présenté son projet comme un projet d'extension quantitative et qualitative des surfaces valorisées par les EUT.**

2-Implantation et Cadre foncier

Le GDA Sidi Amor a réservé, initialement, dans le cadre du projet du site pilote 1.5 ha et dont l'appartenance foncière revient à 3 des membres du GDA.(TF) ; documents de propriété en annexe

L'extension projetée concerne cette même assiette foncière qui sera portée à 3ha. A laquelle, on ajoute 1ha mis à la disposition de l'ONAS par le Domaines de l'Etat (il s'agit de la surface entourant les lagunes). TF 97266. Ainsi la surface irriguée passe de 1.5 ha à 4ha.

Les vues satellitaires ci-dessous indiquent l'emplacement de ces parcelles.

Le GDA Sidi Amor fournira, comme cela a été fait pour les 1.5 ha, un document d'accord de la part des propriétaires des parcelles, pour leur inclusion dans ladite extension.

L'ONAS fournira de son côté son document de légitimité foncière.



3- Aspects cartographiques

Les cartes ci-annexées indiquent divers aspects tels les courbes de niveaux et les altitudes

4-Plantations et plan cultural

7 ans après la proposition du GDA de son plan cultural et 5 ans après l'installation du réseau d'irrigation sur les 1.5 ha, une actualisation s'impose : Aussi bien au niveau du plan cultural et dont ci-annexé, les études qu'au niveau du renouvellement et de la réhabilitation du système d'irrigation.

4/ Système d'irrigation (Pompage et Réseau)

Pompage : Contrairement à l'étude initiale du projet (et à son inclusion dans les termes de référence), l'approvisionnement à partir des lagunes n'a pas été gravitaire ; il a imposé aux utilisateurs, le recours au pompage. (en raison d'une erreur topographique de la part de l'entreprise en charge du projet).

Ce qui a apporté une grande entrave de surcout et un facteur limitant l'utilisation de la ressource.

D'où l'option d'installer une unité de pompage solaire ; alternative logique et efficace, partagée par ailleurs et encouragée par l'ONAS). Ci-joint étude et devis

Réseau d'Irrigation : L'augmentation des surfaces irriguées à 4 ha nécessite l'installation d'un réseau d'irrigation goutte à goutte dont ci-joint étude et devis

5/Etude technico-commerciale succincte

Communiquée à l'ONAS et à l'équipe MENAWARA





Ateliers Menawara au GDA Sidi Amor : 29 Novembre 2019